

# FICHE TECHNIQUE

## URGENCE

### NETTOYANT DE CONTACT A FONCTION BACTERICIDE, FONGICIDE, VIRUCIDE USAGE PROFESSIONNEL

**URGENCE** est une préparation de nettoyage à base d'une combinaison de sels alcalins, d'agents de dégraissage, de surfactifs non ioniques sélectionnés pour leur biodégradabilité, de fonctions désinfectantes synergisées de 2 ammoniums quaternaires présentant des propriétés **bactéricides, fongicides, conditionné en boîtier générateur de mousse active**.

**Nettoyage des surfaces au contact de denrées alimentaires possible, si rincé après application.**

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1025 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: ALCALINE
Aspect	: MOUSSE
Ph	: 11.30
Tension superficielle	: 28 DYNES/CM
Odeur	: NON PARFUME
Couleur	: SANS AJOUT DE COLORANT
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE



#### PROPRIETES PRINCIPALES

**URGENCE** est une mousse **nettoyante, dégraissante, désodorisante avec action synergisée désinfectante, bactéricide, fongicide, virucide**.

**URGENCE** est polyvalent, il nettoie les surfaces sans les rayer : inox, chromes, faïences, céramique, carrelage, boiseries, matériaux stratifiés, alliages légers, aluminium, surfaces métalliques, matières plastiques, surfaces peintes ou vitrées...

**URGENCE** est une mousse active à action rapide, économique, ne coule pas même sur des surfaces verticales, permet de visualiser l'endroit d'application et d'assurer le temps de contact nécessaire à la désinfection.

**URGENCE nettoie, désodorise et assainit** en profondeur les surfaces lessivables :

- Locaux sanitaires, éviers, poignées de portes, rampes d'escaliers dans les collectivités pour l'hygiène des surfaces
- Industries agroalimentaire, cuisine, restauration, **s'inscrit dans les procédures, plan d'hygiène méthode HACCP** lors d'interventions localisées de dépannages sur des matériels pour la remise en conformité de propreté de la zone d'intervention ou pour l'hygiène des petits matériels et surfaces lorsqu'une procédure nécessitant la préparation de solution de nettoyage désinfection et un matériel d'application n'est pas envisageable.
- Mobiliers de magasin, vitrines, gondoles, présentoirs, tables
- Machines à distribution automatique de boissons et aliments
- Petits appareils ou matériels, parois, joints de porte de réfrigérateurs, congélateurs, micro-ondes et autres surfaces dans les cuisines, bars, restaurants
- Véhicules de transports, ambulances, SAMU, VSAB, services d'urgences et d'accueil dans les centres sociaux ou de soins, hôpitaux, maisons de retraite, crèches, thalasso.

**URGENCE** par la combinaison synergisée de ses fonctions nettoyantes associées à deux ammoniums quaternaires, **réduit la prolifération**, sur les surfaces, des **contaminations microbiennes, champignons** (notamment les dermatophytes du type trichophyton), **levures** (Candida albicans), **virus** (Adenovirus type 5, herpès simplex).

Sa teneur en noyaux actifs exerce une activité antimicrobienne contre les micro-organismes à l'origine des fermentations malodorantes, bactéries d'origine fécales, notamment Escherichia coli, salmonelles.

### Activité bactéricide vérifiée selon les méthodes européennes suivantes

- **NF EN 1040** traitement bactéricide de base sur germes tests : **Pseudomonas aeruginosa** (CIP 103 467), **Staphylococcus aureus** (CIP 4.83).
- **NF EN 1276** traitement bactéricide en condition de saleté (PV. efficacité NL/99309/3) sur germes tests : **Pseudomonas aeruginosa** (CIP 103 467), **Escherichia coli** (CIP 54127), **Staphylococcus aureus** (CIP4.83), **Enterococcus hirae** (CIP 5855)
- **NFT 72.301** traitement bactéricide en condition de saleté (PV. efficacité NL/01176/3) sur germe test : **Listeria monocytogenes** (CIP 54159)

### Activité fongicide vérifiée selon méthode européenne suivante

**NF EN 1275** traitement fongicide (PV efficacité NL/10288/1) sur germes tests suivants : *Candida albicans* (IP 4872) et *Aspergillus niger* (IP 1431.83)

### MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Bien agiter l'aérosol
- ◆ Utilisation **MULTI POSITIONS**
- ◆ Appliquer une fine couche uniforme de mousse active à **20 cm de la surface**
- ◆ Temps de contact : **5 à 10 mm minimum** sur les surfaces pour opération de désinfection plus complète.
- ◆ Selon le cas terminer par le passage d'une raclette, chiffon ou lingette humide à usage unique ou d'une lavette ou éponge humide ou terminer par un rinçage à l'eau potable pour surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.



### RECOMMANDATIONS

Contient 8.2% en masse de composants inflammables.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

Ne pas fumer.

P251 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50)C/122oF.

Usage biocide TP 02

N-ALKYL (C12-C18) -N,N-DIMÉTHYL-N-BENZYLAMMONIUM - CAS 68391-01-5 0.92 g/kg

CHLORURE D' ALKYL (C12/14 ) DIMETHYL ETHYL BENZYL AMMONIUM – CAS 85409-23-0 0.92 g/kg

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Informations relatives à l'usage des biocides : « Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué. Le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.